

# PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CT 31-32 FFME DU 12 DECEMBRE 2019

**Etaient présents** : Les Président(e)s ou représentant(e)s des Clubs suivants :

|                                   |                      |
|-----------------------------------|----------------------|
| ASSO. SAC ROCHER                  | Romain Ribault       |
| AUTAN GRIMPER                     | Didier Vincens       |
| BRAX MONTAGNE ESCALADE SPORTIVE   | Franck Delorme       |
| CIME                              | Julien Castres       |
| CLUB D'ESCALADE AUTERIVAIN        | Rémi Beguet          |
| ENTRE TERRE ET CIEL               | Frederick Diard      |
| FROUZINS MONTAGNE                 | Martine Pomies       |
| JACUZZI                           | Lydia Brispot        |
| L'ESCAPADE CLUB                   | Guy Solvignon        |
| LES 3 MOUSQUETONS                 | Noémie Bequet        |
| LUCHON HAUTE MONTAGNE             | Jean-Michel Diebolt  |
| MONTAGNE ET LOISIRS               | Alain Chazal         |
| MURET MONTAGNE                    | David Roger          |
| PIBRAC RANDONNEES MONTAGNE        | Jean-Claude Desplats |
| SAINT ORENS MONTAGNE              | Franck Bares         |
| SPORTING CLUB PLAISANCE           | Pierre Roumagnac     |
| THALES INTER SPORTS               | Jean-Marc Bassaler   |
| TOULOUSE ELECTROGAZ CLUB MONTAGNE | Didier Guiraud       |
| TOULOUSE ESCALADE CLUB            | Vincent Combes       |
| TOURNEFEUILLE ALTITUDE GRIMPE     | Xavier Lucas         |
| U.S.C. ESCALADE                   | Jacques Durand       |
| U.S.R. MONTAGNE ET SKI            | Christophe Bourga    |

**Clubs représentés :**

Au total 22 clubs étaient représentés pour un total de 3466 licenciés sur les 4710 votants (soit 73,5% des licenciés votants).

**Etaient également présents :**

| Prénom    | Nom       | Structure |
|-----------|-----------|-----------|
| Brigitte  | Linder    | CDOS 31   |
| Éric      | Bauvin    | LOME      |
| Franck    | Bares     | CT 31-32  |
| Noémie    | Bequet    | CT 31-32  |
| Patrick   | Chabrier  | CT 31-32  |
| Alain     | Chazal    | CT 31-32  |
| Hubert    | De Rivals | CT 31-32  |
| Jackie    | Durrieu   | CT 31-32  |
| Didier    | Izard     | CT 31-32  |
| Antoine   | Lacombe   | CT 31-32  |
| Caroline  | Nevoit    | CT 31-32  |
| Romain    | Ribault   | CT 31-32  |
| Jeff      | Ruggeri   | CT 31-32  |
| Dominique | Taché     | CT 31-32  |
| Anne      | Geernaert | LOME      |
| Emeric    | Grego     | Salarié   |
| Mathieu   | Peyet     | Salarié   |
| Clément   | Vanrechem | Salarié   |

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

L'Assemblée Générale du CT 31-32 s'est tenue le jeudi 12 décembre 2019, au siège du Comité à Balma. Présentée par son Président Hubert De Rivals, elle a débuté à 19h00. Elle a rassemblé 56 participants, 22 clubs étaient représentés sur les 49 Clubs affiliés sur la saison 2017/2018. Ces 22 Clubs rassemblent 3466 Licenciés sur un total de 4710 en fin de saison 2018/2019, soit 73 % des licenciés.

Hubert De Rivals présente le **programme de la soirée** :

1. Validation PV d'Assemblée Générale 2018
2. Rapport moral et compte-rendu d'activité de la saison 2018-2019
3. Bilan financier de l'exercice
4. Désignation des représentants de la Haute-Garonne à l'Assemblée Générale FFME Nationale
5. Projets pour la nouvelle saison
6. Budget de l'exercice 2019-2020
7. Parole aux clubs

### **1- Validation du PV de l'AG du 6/12/2018**

Aucune remarque relative au PV de l'AG du 6/12/2018 n'est parvenue au CT.

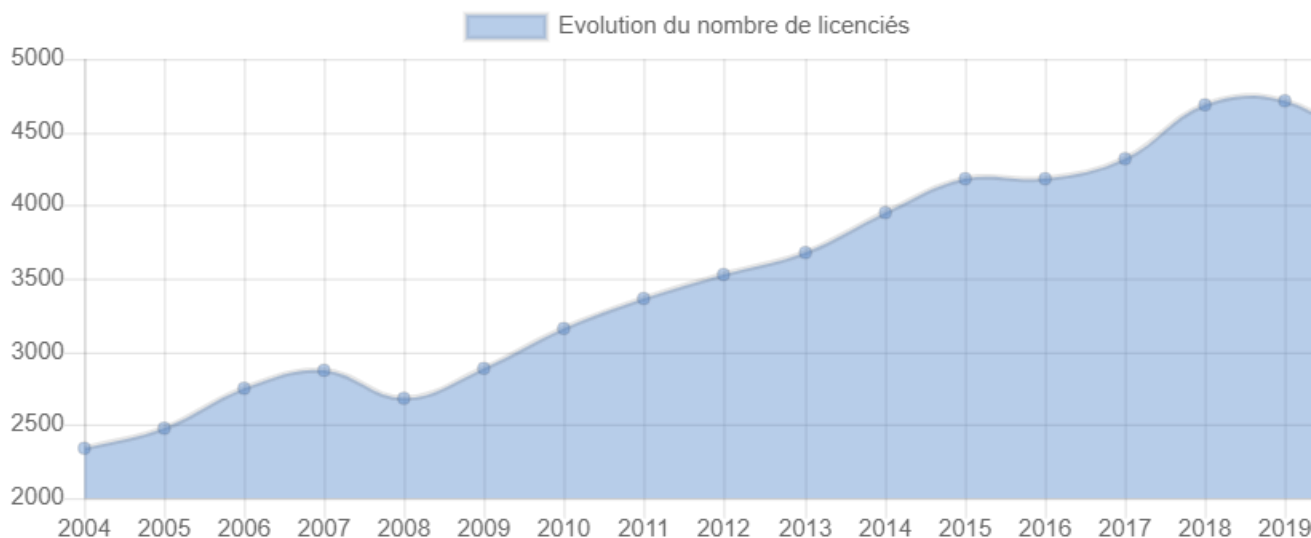
**Mise au vote de la résolution n°1 :**

Validation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 décembre 2018.

**La résolution est adoptée à la majorité\* des votants.**

*\*Unanimité moins une abstention*

### **2- Rapport moral et compte rendu d'activité de la saison 2018/2019**



Faible augmentation cette année après une forte augmentation la saison dernière :

Saison 2017: 4317 licenciés

Saison 2018: 4684 (+8,5%)

Saison 2019: 4710 (+0,6%)

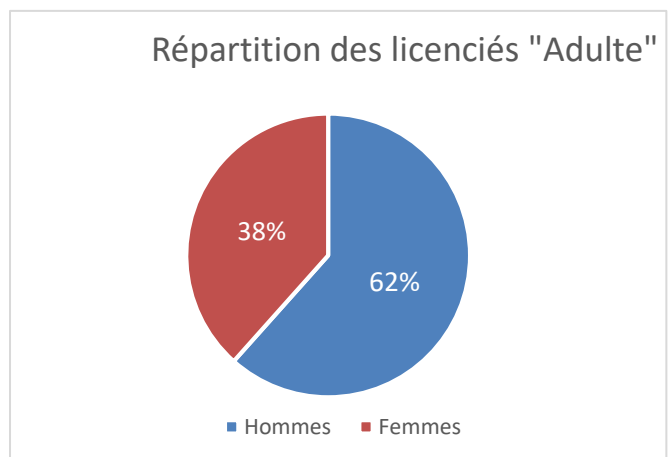
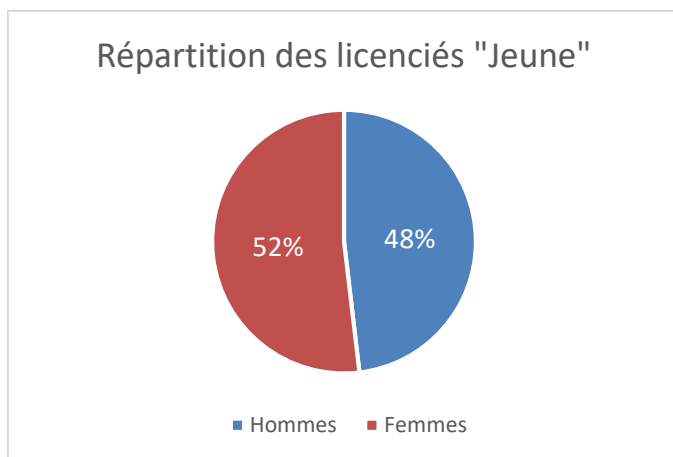
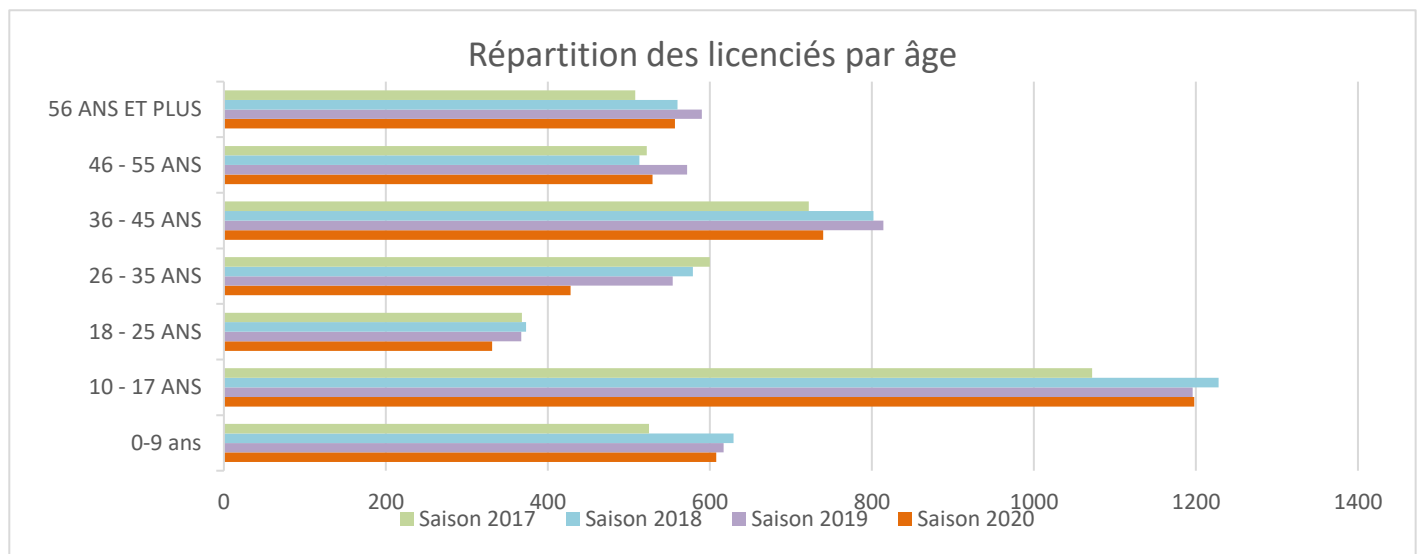
Mais les chiffres au début décembres sont plus qu'encourageants :

Au 01/12/2017: 3833

Au 01/12/2018: 3848 (+0,4%)

Au 01/12/2019: 4390 (+14,1%)

## Typologie des licenciés au sein du CT



Il est possible de constater que les jeunes licenciés sont de plus en plus nombreux à nous rejoindre et les jeunes femmes ont même dépassé les jeunes hommes en termes de licences.

### Évolution des clubs :

49 clubs en 2018/2019

46 clubs au 01/12/2019 :

Les 3 clubs qui nous ont quitté :

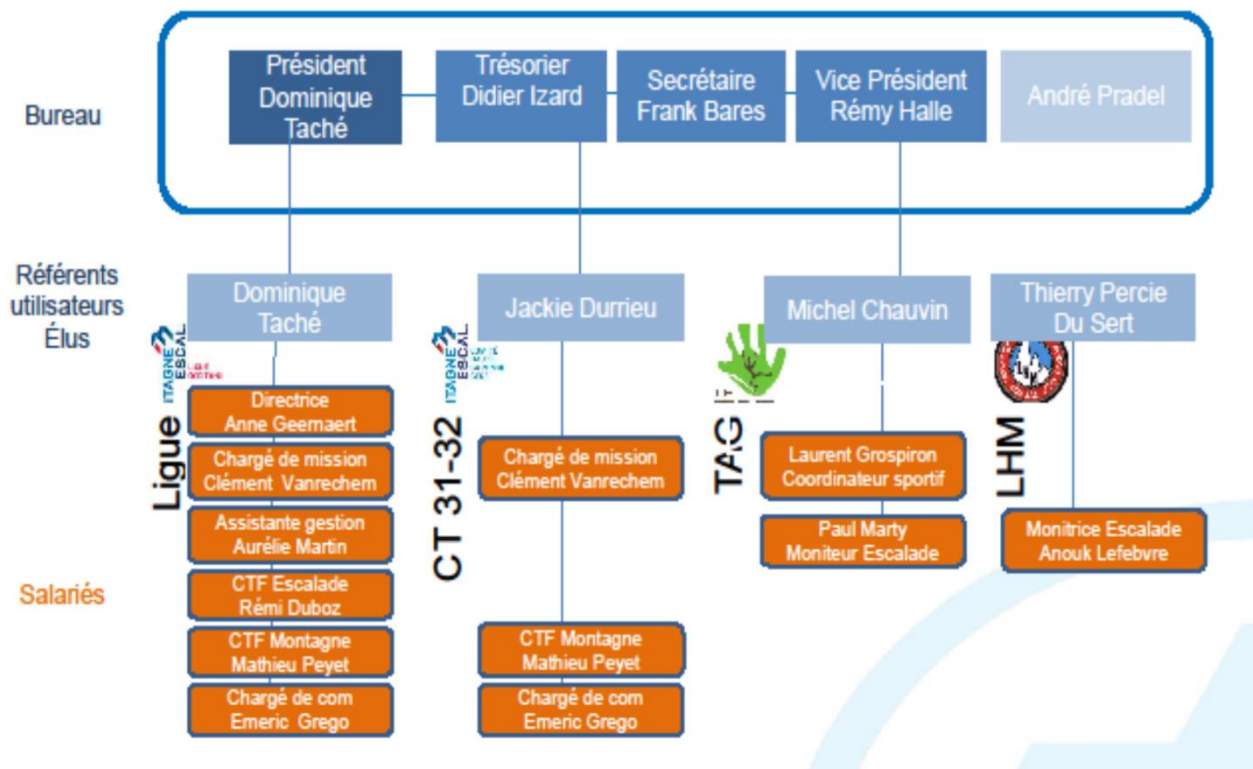
- Club Escalade Team SIB ;
- Club sportif et artistique du régiment de soutien du combattant ;
- Salsa Montagne ;

2 établissements affiliés à ce jour contre 4 l'an dernier ;

- Altissimo Montaudran
- SAS Block Out

**EMPLOI : via le groupement d'employeur GEME**

## L' ORGANIGRAMME



Recrutement de Emeric Grego, chargé de communication le 1er septembre 2019 suite à son stage à la Ligue.

Contrat d'alternance d'une année dans le cadre de son master partagé 50% CT 31-32 / 50% Ligue

### Informations de la FFME :

- AG de la ligue le 29 février 2020 à Balma
- AG FFME les 4 & 5 avril 2020 à Bordeaux
- AG électorale FFME : 13 décembre 2020 à Paris

### Bilan 2018-2019 – Les actions phares

- Soutien aux clubs et actions de promotion
- Les compétitions et le GET
- Equipes territoriale
- Gestion des sites naturels d'escalade
- Actions canyons

## 1- SOUTIEN AUX CLUBS ET ACTIONS DE PROMOTION

## **Formations et stages de promotion :**

Depuis septembre 2017, les formations sont assurées par la Ligue Occitanie.

Le CT a donc tenté d'apporter un soutien aux nouveaux clubs afin de leur permettre de disposer d'un minimum de bénévoles qualifiés.

Le club Escalar 32 a notamment été soutenu dans la formation de 3 initiateurs SAE.



Cette démarche sera étendue à la saison 2019-2020, tout comme les stages Montagne et Escalade

## **Aides à la recherche de subvention :**

Le CT a mis en place une communication recensant un certain nombre de subventions disponibles sur le territoire.

Cette communication a été renouvelée en ce début de saison afin de simplifier le travail des clubs et licenciés dans leur recherche

Un courrier type de demande de lots est également disponible sur le site du CT pour les demandes de lots dans le cadre d'organisation d'événements sportifs (délai d'un mois avant la tenue de la manifestation)

D'autre part le CT se tient à la disposition de ses clubs pour relayer leurs informations ainsi que la promotion des projets à soutenir dans le cadre de budget participatif (Escarlar 32, Ski Massylvain, ...)

## **Structure Artificielle d'Escalade**

Création d'une commission SAE ayant pour but de faire face à la demande grandissante sur le territoire du comité en apportant une aide logistique aux clubs et en discutant avec les collectivités territoriale

Recensement des SAE de l'ensemble du territoire soit :

58 équipements dans la Haute-Garonne (hors salles privées)

8 salles privées

9 équipements dans le Gers

## **Aide au suivi des projets**

Travail avec la Ligue Occitanie délégataire pour la gestion des SAE, avec les collectivités territoriale sur les réels besoins en structure et au niveau local avec les clubs pour la définition des besoins : Aide à la mise en place de dossiers techniques

Renforcement du suivi des projets en cours notamment : Marciac, Labroquère, Auch, Gragnague, Bessières et Pibrac.

## **Bloc Mobile**

Réparation en cours – Prise en charge financière par l'assureur suite au vol des prises en effet le mur a été dépouillé de ses prises lors de la liquidation de Planet Roc.

Procédure judiciaire en cours afin d'obtenir réparation du préjudice subi !

Mais Bonne nouvelle : Le mur d'escalade revient et sera disponible à partir de mi-janvier. La plaquette de présentation et les modalités de réservation seront prochainement en ligne sur le site du CT 31-32.



## MUR D'ESCALADE MOBILE

La Montagne à portée de main

Le Comité Territorial 31-32, vous propose la location d'un mur d'escalade mobile de 6,5m pour toutes vos activités sportives et événements en extérieur ou en intérieur.



- Déplacement sur remorque détachable
- 6 cordées avec 3 inclinaisons différentes (dalle, dévers et verticale)
- Tous niveaux du débutant au confirmé
- La surface du mur est sculptée avec des formes se rapprochant de ce que l'on peut trouver en falaise

### Caractéristiques techniques :

Hauteur: **6,5 m**  
Largeur: **2,10 m**  
Profondeur: **2,40 m**  
Masse: **1400 kg**  
Superficie grimpable: **56m²**  
Installation: **30min**

### Nombre de Grimpeurs :

Simultanément : **6**  
Débit Moyen : **90 personnes par heure**



A destination des collectivités, des entreprises, des clubs sportifs, des centres de loisirs, des écoles, salons, campings, ainsi que pour des événements privés ou publics.

### A prévoir pour vos manifestations :

- Un encadrement compétent est légalement requis pour une pratique en toute sécurité de l'activité. Le Comité Territorial Haute-Garonne et Gers peut assurer ce service en plus de la location.
- Du matériel d'escalade répondant aux normes fédérales et aux exigences de suivi et de contrôle des EPI.

**Conditions de déplacement de la remorque – Liste des pièces à fournir :** permis BE, assurance du véhicule (incluant l'assurance pour le transport de remorque), carte grise du véhicule tracteur.

Pour plus d'informations ou pour connaître la disponibilité de notre structure

Contactez-nous au :

05.62.27.07.66 / [contact@ct31-32.ffme.fr](mailto:contact@ct31-32.ffme.fr)

## 2- LES COMPETITIONS ET LE GET

### Le Championnat départemental - ouvert en open

Il a été organisé le 16 février 2019, par les 3 Mousquetons à Fonsorbes.

Format de contest de voies (6 voies, pas de finales)

Catégories minimales à juniors,  
62 participants

Open régional

Catégories microbes à benjamins,  
96 participants

Microbes, poussins en moulinette  
Benjamins 2 voies en tête sur les 6

Prochain championnat départemental à Plaisance du Touch,  
organisé par SCP Randonnée Montagne : le 21 mars 2020



### Le Garonne Escalade Trophée



#### ■ Saison 2018/2019

6 étapes organisées par 6 clubs : Cime Carbone le 2 décembre 2018, Brax Montagne le 20 janvier 2019, CAF Comminges le 10 mars 2019, Entre Terre et Ciel les 13 et 14 avril 2019, Luchon Haute Montagne le 25 mai 2019 et SCP Plaisance le 23 juin 2019 et GET vétéran

1ère participation en tant qu'organisateur de Brax Montagne avec le support de PRM (Pibrac)

De 106 à 165 enfants par étape → 816 inscriptions sur la saison  
326 enfants sur l'ensemble des étapes

Saison précédente: 845 inscriptions pour 300 enfants.

18 clubs CT31-32 + 3 clubs hors département (sur étapes non complètes)

#### ■ Saison 2019/2020

Evolution vers le format officiel avec 4 étapes : Pibrac le 26 janvier 2020, Saint Gaudens le 23 février 2020, Saint Mamet le 26 mai 2020 et Colomiers le 14 juin 2020

Pas d'épreuve de blocs pour cette saison

Un nouveau club organisateur: Union Sportive Colomiers Escalade

Podiums pour les 5 premiers de chaque catégorie (avec coupes/médailles)

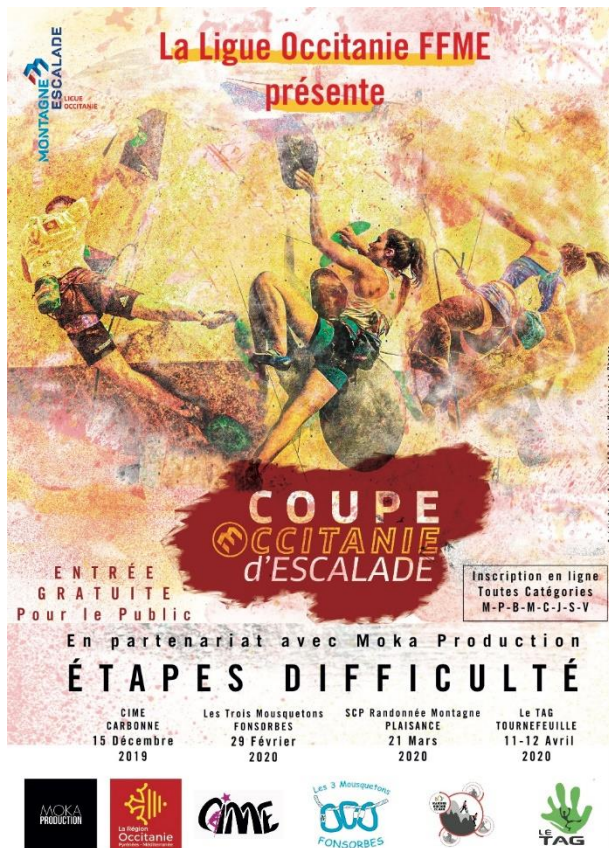
Choix de privilégier une petite récompense pour tous les participants (ex: gourde, crayon, verre...) plutôt que des lots pour les podiums



Quatre de nos clubs ayant organisé le GET ces dernières années se sont lancés dans le circuit officiel d'Occitanie :



4 étapes de difficultés organisées par d'anciens clubs organisateurs du GET : Carbonne le 15 décembre 2019, Fonsorbes le 29 février 2020, Plaisance du Touch le 21 mars 2020 (championnat départemental), Tournefeuille les 11 et 12 avril 2020



Grâce au nouveau format de contest de voies, il est plus facile d'évoluer du GET vers une compétition officielle

Un besoin d'augmenter les quotas pour permettre à plus de jeunes d'Occitanie d'accéder aux compétitions nationales

Perspective 2020/2021 :

On recherche de clubs volontaires : Le GET, c'est avant tout un événement de la vie du club organisateur, des rencontres amicales et familiales, une opportunité de renouveler l'ouverture de son mur complet et un échange inter clubs. Une occasion pour les enfants de grimper sur de nouveaux murs, de rencontrer d'autres enfants partageant la même passion et de faire découvrir leur activité à leurs proches. Un 1er pas vers la compétition pour les plus jeunes et vers le haut niveau pour certains. Donc on est à la recherche de clubs volontaires pour organiser une étape du GET.

Et après, vers plus de compétitions officielles ?

Format de contest de voies

Augmentation des quotas pour permettre à plus de jeunes d'Occitanie d'accéder aux compétitions nationales

Possibilité d'organiser un GET une année et une compétition officielle l'année suivante: besoin de roulement au niveau des clubs

Là aussi on est à la recherche de clubs volontaire pour Championnat départemental et Des volontaires pour organiser une compétition officielle .

On rappelle que le CT 31-32 apporte une aide logistique et financière pour l'organisation de toute compétition

### Le Challenge LHM ski alpinisme

Championnat départemental de la haute Garonne :  
3 circuits (1200m; 800m; 300m) 50 participants

#### Vainqueurs:

- Sénior: Aurore Cutayar / Loïc Thévin
- Espoir: Chloé Fourmigué / Padeloup David
- Junior: Paul Vignes / Laurie Manigaud
- Cadet: Alizée Pautrel / Théo Soulat

Prochaine édition le 2 février 2020

### 3- LES EQUIPES TERRITORIALES

L'Équipe territoriales ski-alpinisme :  
Bilan Saison 2018/2019



L'équipe était constituée de 4 jeunes tous du LHM : Alizée Pautrel (C1), Coralie Pautrel (C2), Raphaël Frbezar (C1) et David Pasdeloup (Esp).

Il y a eu 15 séances d'entraînements (journée ou demi-journée) et 2 stages d'entraînements (vacances de Noël et février)

### **Bilan Sportif 2018/2019 : Des résultats à la hauteur et prometteur**

- Championnat départemental (Indiv) : Alizée P. Championne cadette, Coralie P.: Vice-championne cadette, Raphaël F.: Champion cadet, David Pasdeloup: Champion espoir
- Championnat régional (Indiv) : Alizée P. Championne cadette, David Pasdeloup: Vice-champion espoir
- Championnat régional (VR) : Alizée P. Championne cadette
- Coupe de France (Sprint - Val Louron) : Alizée P.: 2e cadette, Coralie P.: 3e cadette (Louise R.: 1e cadette)
- Coupe de France (Indiv – St-Lary) : Alizée P.: 1e cadette, Coralie P.: 3e cadette, (Louise R.: 2e cadette)
- Championnat de France (équipe) : Alizée P. / Louise R.: Vice-championne de France
- Championnat du Monde : Alizée P.: 15e cadette – Indiv., (Louise R.: 13e cadette - Sprint) (Louise R.: 12e cadette - Indiv)



Sélection Équipe Régionale: Alizée P., (Louise R.)

**Sélection Équipe de France : Alizée P., (Louise R.)**



### **Équipe saison 2019/2020 :**

Elle est constituée de 5 jeunes tous du LHM : Oriana Pautrel (M2), Alizée Pautrel (C2), Louise Rigaud (C2), Coralie Pautrel (C3), Raphaël Frbezar (C1).

25 à 30 séances d'entraînements sont prévues, 4 stages d'entraînements (à chaque vacances : Toussaint, Noël, février, avril), participation prévue au rassemblement régional des équipes départementales de ski-alpinisme et des déplacements sur les compétitions régionales et nationales.



## L'Équipe territoriale Escalade

Bilan 2018/2019

35 inscrits allant de Microbe à Cadet

8 clubs représentés : Entre Terre et Ciel - CAF Comminges - CIME Carbonne, Autant Grimper - SCP Plaisance - Les 3 Mousquetons - TAG - USC Colomiers

9 stages effectués : Tournefeuille, Labroquère, Saint Mamet, Cahors (Open Régional de bloc ), Beyrède, Carbonne, Tournefeuille, Belcaire (2 jours), Saint Mamet, Saint Antonin-Noble-Val (2 jours).



Perceptives 2019/2020 :

35 inscrits allant de Microbes à Minimes ; 6 stages prévus durant la saison

Les plus :

Grandes richesses de pratique (bloc, difficulté, vitesse, falaise) et même du Yoga !

L'équipe territoriale d'escalade c'est :

- Une veste de l'équipe territoriale escalade a été offerte à chaque jeune
- Des rencontres entre les compétiteurs et les bénévoles de différents clubs permettant de créer/renforcer les liens
- Des intervenants de grandes qualités (entraîneurs diplômés et intervenant sur les compétitions régionales/nationales)

## 4- GESTION DES SITES NATURELS

On peut dénombrer trois projets ayant commencés ou allant être mis en œuvre :

Bilan 2018/2020

Réouverture des sites de Ore et du site Cierp-Gaud

Rééquipement du site de St Mamet (mais l'arrêté municipal d'interdiction toujours en vigueur) Site de St Béat : Possibilité de réouverture mais beaucoup de travaux à prévoir

Subventions 2018 :

Bourse SNE FFME: 3750€ (Ore) + 1000€ (St-Mamet)

Subventions 2019 (demandées):

Bourse SNE FFME : 4627€ (Cierp-Gaud) + 1884€ (Génos)

## Etat du déconventionnement des falaises

| <u>Convention à dénoncer</u>                                                                              | <u>Contrat d'entretien signé</u>                      | <u>Absence de convention/information</u>                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <u>Convention dénoncée</u>                                                                                              |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Cassagne</li><li>- Rouziet-Cierp-Gaud</li><li>- Mauroux</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Ore</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Gorges de la Save</li><li>- Gouffre de Lespuge</li><li>- Pierre de Coubertin (Toulouse)</li><li>- Saint-Béat</li><li>- Saint-Pé-d'Ardet</li><li>- Seilhan</li><li>- Vallée du Lys</li><li>- Avezan</li><li>- Biran (bloc)</li><li>- Marsolan</li><li>- Saubole</li><li>- Sempeserre</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Castera Verduzan 1</li><li>- Castera verduzan 2</li><li>- Saint-Mamet</li></ul> |

### Sites classés TA :

Cier-de-Luchon, Pic de Gar, Castera Verduzan 1, Castera verduzan 2, Marsolan, Mauroux, Saubole, Sempeserre

L'objectif étant de déconventionner les sites restants et de conclure des contrats d'entretien pour les autres sites recensés

**Projet « Topo »** : cela constitue la finalité des travaux d'équipement et de rééquipement sur la Haute-Garonne et le Gers. Il s'agira ensuite de le vendre. Mise en vente et produits attendus pour la fin de saison 2019-2020

## 5- ACTIONS CANYON

Bilan 2019 :

3 soirées techniques verticales canyon

Suivi des réunions avec les interlocuteurs

Projets CANYON 2020 :

5 soirées techniques verticales canyon

1 journée de stage technique aquatique canyon

1 stage canyon de 4 jours pendant l'été. Préparation passeport vert.

Vérification des canyons de Haute-Garonne pour établir un bilan (équipement et déboisement)

Rééquipement d'un canyon 31

## REMERCIEMENTS

Au nom du Comité Directeur, Hubert De Rivals remercie tous les clubs qui grâce à leur structure permettent un tel engagement et de tels résultats.

Il remercie tous les licenciés pour leur implication dans la vie fédérale de la Montagne et de l'Escalade.

### Mise au vote de la résolution n°2 :

Après avoir entendu le rapport moral du Président et des membres du Comité Directeur relatif à l'exercice 2018-2019, il est demandé à l'Assemblée de donner quitus au Président.

Il n'y a pas de question, le rapport moral et d'activités est soumis au vote :

Qui est contre ? : 0

Qui s'abstient ? : 0

**Le rapport moral et d'activités de la saison sportive 2018 / 2019 est adopté à l'unanimité**

Deux membres du Comité Directeur ont démissionné de leur poste :

- Bernard GUIGNET
- Maxime VINCENT

Merci à eux pour leur engagement associatif de ses dernières années.

2 postes masculins étaient donc à pourvoir au sein du Comité Directeur

Le CT a enregistré deux candidatures :

- **Julien CASTRES ( Carbonne – CIME)**
- **Guy SOLVIGNON (Toulouse Escapade Club)**

**Proposition de vote à main levée étant donné qu'il n'y a que deux postes à pourvoir et deux candidats.**

L'Assemblée générale valide à l'unanimité le choix du vote à main levée pour l'élection des deux postes à pourvoir au sein du Comité Directeur.

**Il est donc procédé au vote :**

- **Julien CASTRES : élu à l'unanimité des votants**
- **Guy SOLVIGNON : élu à l'unanimité des votants**



### 3- Rapport financier 2018-2019

#### Compte de résultats 2018-2019

| CT 31-32                                                    |           |                                                                       |           |
|-------------------------------------------------------------|-----------|-----------------------------------------------------------------------|-----------|
| Compte de Résultats 2018 - 2019 du 01/10/2018 au 30/09/2019 |           |                                                                       |           |
| CHARGES                                                     |           | PRODUITS                                                              |           |
| 60 Achats (sauf 603)                                        | 4 766,44  | 70 Ventes de produits finis, prestations de services, marchandises... | 13 881,94 |
| 601 Achats stockés escalade                                 | 3 496,26  | 706 Prestations de services                                           | 10 080,94 |
| 602 Fournitures d'entretiens & petits équipements           | 449,85    | 7061 Participations stagiaires                                        | 2 409,60  |
| 606 Achats non stockés de matières & fournitures            | 725,29    | 7062 Participations compétiteurs                                      | 6 939,65  |
| 607 Achats matériels destinés à être revendus               | 95,04     | 7065 Participations FFME CR MP                                        | 731,69    |
| 61 Services extérieurs                                      | 4 783,17  | 707 Ventes de marchandises                                            | 3 801,00  |
| 6142 Loyer Garage CD31                                      | 720,00    | 74 Subvention d'exploitation                                          | 19 375,00 |
| 6144 Loyer Bureau mutualisé BALMA                           | 0,00      | 742 CNDs                                                              | 17 500,00 |
| 616 Assurances                                              | 558,67    | 744 Conseil général                                                   |           |
| 617 Droits fédéraux                                         | 2 145,00  | 748 Autres subventions : FFME National                                | 1 875,00  |
| 6181 Documentations montagne escalade                       | 1 359,50  |                                                                       |           |
| 62 Autres services extérieurs                               | 23 319,07 | 75 Autres produits de gestion courante                                | 18 444,00 |
| 62 Autres services extérieurs Divers                        | 4 008,13  | 751 Reversement licences FFME                                         | 18 444,00 |
| 621 Encadrement                                             | 5 433,40  |                                                                       |           |
| 6226 Honoraires                                             | 1 680,00  | 76 Produits financiers                                                | 881,31    |
| 623 Publicité, publications, relations publiques            | 640,93    | 7671 Intérêts des comptes rémunérés                                   | 881,31    |
| 6251 Frais de déplacements                                  | 1 209,89  |                                                                       |           |
| 6252 Frais de restauration / hébergement                    | 3 256,66  | Résultat (perte) avant Exceptionnel                                   | 8 465,25  |
| 6256 Frais de missions                                      | 6 945,68  | TOTAL Produit avant Exceptionnel                                      | 52 582,25 |
| 6260 Frais postaux                                          | 34,20     |                                                                       |           |
| 627 Services bancaires et assimilés                         | 110,18    | 77 Produits exceptionnels                                             | 800,00    |
| 64 Charges de personnel                                     | 28 178,82 | 79 Transfert de charge                                                | 0,00      |
| 6411 Salaire du personnel mis à disposition                 | 28 178,82 |                                                                       |           |
| Résultat (excédent) avant Exceptionnel                      |           | TOTAL Produit avant Engagements                                       | 53 382,25 |
| TOTAL Charge avant Exceptionnel                             | 61 047,50 | Résultat de l'exercice (perte)                                        | 11 375,85 |
| 67 Charges exceptionnelles                                  | 0,00      |                                                                       |           |
| 6811 Immobilisation corporelles                             | 3 710,60  | TOTAL DES CHARGES                                                     | 64 758,10 |
|                                                             |           | TOTAL DES PRODUITS                                                    | 64 758,10 |
| TOTAL Charge avant Engagements                              | 64 758,10 |                                                                       |           |
| Résultat de l'exercice (excédent)                           |           |                                                                       |           |

Le Comité a enregistré un résultat négatif de 11.375,85 € sur le dernier exercice comptable. Cette perte est notamment expliquée par la transition au niveau de l'organisation des salariés (transition entre Anne et Clément et donc cumul de salaires).

D'autre part, une partie de cette perte aurait dû être compensée par l'exploitation du bloc mobile d'escalade ce qui n'a pas été le cas en raison du sinistre.

## Bilan financier 2018-2019

| Bilan au 30<br>Septembre     | Libelle                                                  | 2019            | 2018            | 2017            | 2016            | 2015            | 2014            |
|------------------------------|----------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| <b>ACTIF<br/>IMMOBILISE</b>  | Immobilisations incorporelles                            | 0               | 0               | 0               | 0               | 0               | 0               |
|                              | Immobilisations corporelles                              | 30921,67        | 34632,27        | 0               | 0               | 0               | 0               |
|                              | Immobilisations mises en concession                      | 0               | 0               | 0               | 0               | 0               | 0               |
|                              | Immobilisations financières                              | 4620,00         | 4620,00         | 4620,00         | 4620,00         | 4620,00         | 0               |
| <b>ACTIF<br/>CIRCULANT</b>   | Stocks et en cours                                       | 0               | 0               | 0               | 0               | 0               | 0               |
|                              | Avances et acomptes versés sur commandes                 | 0               | 0               | 0               | 0               | 0               | 0               |
|                              | Créances                                                 | 0               | 0               | 0               | 0               | 0               | 0               |
|                              | Valeurs mobilières de placement                          | 0               | 0               | 0               | 0               | 0               | 0               |
|                              | Disponibilités - compte à terme                          | 40000,00        | 50000,00        | 50000,00        | 50000,00        | 50000,00        | 0               |
|                              | Disponibilités - livret                                  | 10,33           | 4302,38         | 12778,53        | 19723,48        | 19541,37        | 59982,78        |
|                              | Disponibilités - compte courant                          | 12488,25        | 6093,45         | 1972,01         | 5222,80         | 20952,09        | 32497,71        |
|                              | Produits à recevoir (& transfert de charge)              | 3000,00         | 4156,00         |                 |                 |                 |                 |
|                              | Charges constatées d'avance                              | 0               | 0,00            | 19728,40        | 0               | 0               | 0               |
|                              | <b>Total Actif</b>                                       | <b>91040,25</b> | <b>103804,1</b> | <b>89098,94</b> | <b>79566,28</b> | <b>95113,46</b> | <b>92480,49</b> |
| <b>FONDS<br/>ASSOCIATIFS</b> | Réserves                                                 | 82416,10        | 89098,94        | 79566,28        | 58786,36        | 58786,36        | 58786,36        |
|                              | Report à nouveau                                         | 0               | 0,00            | 0,00            | 36327,40        | 33694,13        | 19838,82        |
|                              | Résultat de l'exercice                                   | -11375,85       | -6682,84        | -796,73         | -15547,48       | 2633,27         | 13855,31        |
|                              | Autres fonds associatifs : impact fusion                 | 0,00            | 0               | 2469,39         | 0               | 0               | 0               |
|                              | Fonds associatifs avec droit de reprise                  | 0               | 0               | 0               | 0               | 0               | 0               |
|                              | Ecarts de réévaluation                                   | 0               | 0               | 0               | 0               | 0               | 0               |
|                              | Subventions d'investissement sur biens non renouvelables | 20000           | 20000           | 0               | 0               | 0               | 0               |
|                              | Provisions réglementées                                  | 0               | 0               | 0               | 0               | 0               | 0               |
|                              | Dettes Fournisseurs                                      | 0               | 0               | 7500            |                 |                 |                 |
|                              | Charges à payer                                          | 0               | 1388            | 360             |                 |                 |                 |
|                              | Produits constatés d'avance                              | 0               | 0               | 0               |                 |                 |                 |
|                              | <b>Total Passif</b>                                      | <b>91040,25</b> | <b>103804,1</b> | <b>89098,94</b> | <b>79566,28</b> | <b>95113,76</b> | <b>92480,49</b> |

En conclusion, la situation financière reste bonne et il est important de maintenir le cap afin de pérenniser nos actions sur la durée. Les actions à venir devraient nous permettre de maintenir le cap. Après cette présentation, nous passons aux questions/réponses.

Il n'y a pas de question, le rapport est soumis au vote :

### Mise au vote de la résolution n°3 :

Après avoir entendu le rapport du Trésorier relatif à l'exercice comptable 2018-2019 faisant apparaître un résultat de **-11.375,85 €**, les comptes de l'exercice sont soumis au vote de l'Assemblée.

Qui est contre ? : 0

Qui s'abstient ? : 0

**Le bilan financier de l'exercice est approuvé à l'unanimité**

#### **4- Désignation des représentants du Comité Territorial à l'Assemblée Générale FFME**

##### **Désignation des représentants de la Haute-Garonne à l'Assemblée Générale FFME Nationale**

L'AG nationale doit avoir lieu cette année a Bordeaux les 4 et 5 avril 2020, il faut donc procéder à l'élection des représentants du CT 31 -32 à l'AG Nationale sur proposition du Comité Directeur.

Le Comité directeur propose trois représentants : Gaëlle, Hubert, Jean-François et trois suppléants: Jackie, Caroline, Romain

##### **Les représentants a l'AG nationale sont élus à l'unanimité**

Cotisation pour l'année 2020 :

La cotisation départementale pour la saison 2020-2021 sur proposition du Comité Directeur ne subira pas d'augmentation – **Cotisation maintenue de 4 euros**

##### **Mise au vote de la résolution n°4 :**

Les montants du prix des licences et des affiliations pour la saison 2020-2021 sont soumis au vote.

Abstention : 0

Contre : 0

##### **La résolution est adoptée à l'unanimité**

Rappel sur les dates d'AG des différentes instances :

- AG de la ligue le 29 février 2020 à Balma
- AG FFME les 4 & 5 avril 2020 à Bordeaux
- Le 13 décembre 2020 à Paris se tiendra l'Assemblée Générale Élective de la FFME.

Le CT devra organiser une Assemblée Générale Extraordinaire afin d'élire ses représentants (prévue pour Juin 2020).

## 5- Projets pour la nouvelle saison

### 1- ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

Accompagnement dans la communication autour de vos projets , organisation de soirées thématiques avec les clubs et accompagnement à l'organisation d'événements/compétitions.

### 2- DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES

#### Organisation de stages loisirs/multi-activité

Stage d'alpinisme « non diplômants » : exemple : « La réserve du Néouvielle vue des arêtes » ;  
Stage famille multi-activité en hiver comme en été : Pratiquer les différentes activités fédérales qui ne sont pas forcément proposées dans tous les clubs.

Stage canyon : pour tous les licenciés n'ayant pas nécessairement dans leur club l'activité canyon et souhaitant s'initier à la pratique et pourquoi pas préparer une formation Ligue par la suite.

Permettre aux encadrants bénévoles de co-encadrer des stages avec des encadrants expérimentés pour ensuite les proposer au sein de leurs structures.

#### Favoriser les échanges interclubs

Retour d'expériences sur les échanges interclubs déjà existants.

Mise en place d'outils permettant aux clubs d'en trouver d'autres intéressés ;

Soirée thématique sur le thème des « interclubs »

Apporter un soutien logistique, administratif et matériel aux clubs souhaitant mettre en place ce type de relation.

### 3- ORGANISATION D'EVENEMENTS

Mise en place de deux événements pour la saison à venir

**Le Ch'Occ d'Hiver** les 8 et 9 février (date changée par la suite au 11 et 12 avril )

Programme :

Parcours d'orientation en raquettes et recherche DVA ;  
Ski de randonnée ; Cascade de glace ; Igloo et abris à neige

Mais aussi quelques activités dont on vous réserve la surprise

Modalités d'inscription :

Équipe de 3 personnes : 75€/pers comprenant la nuitée, le petit-déjeuner et le repas du samedi soir ainsi que les boissons chaudes pour tenir le CHOC.

Inscription directement via la plateforme HelloAsso du CT31-32 à partir du lundi 16 décembre 2019 (plus d'informations sur le site internet)



En espérant vous y retrouver nombreux pour passer un bon moment !

#### La Tournée du Dahu

4 stations de ski : 4 rassemblements sous 4 formats différents :

- 2 épreuves officielles (Agudes & Superbagnères)
- 2 rassemblements promotionnels (le Mourtis & Bourg-d'Oueil)

Prochain rendez-vous le 04 janvier 2020 au Mourtis



#### **4- COMPETITION / HAUT-NIVEAU / FORMATION**

##### **Aide à l'organisation des compétitions et participation financière**

Continuité des actions à destinations des jeunes des équipes territoriales.  
(détection/perfectionnement)

##### **Bourse aux formations – Performance 2024**

###### **Pour qui :**

Les bénévoles souhaitant se former aux missions d'entraîneur, de juge ou d'ouvreur.

###### **Pourquoi :**

L'Agence Nationale du Sport a fléchi les subventions sur les axes « performance » en vue des JO de Paris 2024. C'est pourquoi nous avons obtenu une subvention de 4000€ pour financer les formations liées à la compétition en escalade.

###### **Comment :**

En complétant le dossier disponible sur le site du CT 31-32 et après présentation des factures.  
Le Comité Directeur prendra le soin d'étudier toutes les demandes de prise en charge.

## 6- Budget de l'exercice 2019-2020

| CT 31-32                                          |           |                                                                       |           |
|---------------------------------------------------|-----------|-----------------------------------------------------------------------|-----------|
| Budget 2019 - 2020 du 01/10/2019 au 31/12/2020    |           |                                                                       |           |
| CHARGES                                           |           | PRODUITS                                                              |           |
| 60 Achats (sauf 603)                              | 5 300,00  | 70 Ventes de produits finis, prestations de services, marchandises... | 18 550,00 |
| 601 Achats stockés escalade                       | 3 500,00  | 706 Prestations de services                                           | 12 500,00 |
| 602 Fournitures d'entretiens & petits équipements | 1 000,00  | 7061 Participations stagiaires                                        | 4 000,00  |
| 606 Achats non stockés de matières & fournitures  | 800,00    | 7062 Participations compétiteurs                                      | 8 000,00  |
| 607 Achats matériels destinés à être revendus     | 0,00      | 7065 Participations FFME CR MP                                        | 500,00    |
| 61 Services extérieurs                            | 3 700,00  | 707 Ventes de marchandises                                            | 6 050,00  |
| 6142 Loyer Garage CD31                            | 700,00    | 74 Subvention d'exploitation                                          | 25 500,00 |
| 6144 Loyer Bureau mutualisé BALMA                 | 2 000,00  | PSF (Ex-CNDS)                                                         | 9 000,00  |
| 616 Assurances                                    | 500,00    | Conseil général                                                       | 5 000,00  |
| 617 Droits fédéraux                               | 0,00      | Etat (DDCS, DRJSCS, ...)                                              | 8 000,00  |
| 6181 Documentations montagne escalade             | 500,00    | 748 Autres subventions : FFME National                                | 3 500,00  |
| 62 Autres services extérieurs                     | 33 650,00 | 75 Autres produits de gestion courante                                | 25 000,00 |
| 62 Autres services extérieurs Divers              | 3 000,00  | 751 Reversement licences FFME                                         | 25 000,00 |
| 621 Encadrement                                   | 3 000,00  | 76 Produits financiers                                                | 3 600,00  |
| 6226 Honoraires                                   | 3 000,00  | 7671 Intérêts des comptes rémunérés                                   | 3 600,00  |
| 623 Publicité, publications, relations publiques  | 11 500,00 | Résultat (perte) avant Exceptionnel                                   | 72 650,00 |
| 6251 Frais de déplacements                        | 1 000,00  | TOTAL Produit avant Exceptionnel                                      | 72 650,00 |
| 6252 Frais de restauration / hébergement          | 4 000,00  | 77 Produits exceptionnels                                             | 0,00      |
| 6256 Frais de missions                            | 8 000,00  | 79 Transfert de charge                                                | 0,00      |
| 6260 Frais postaux                                | 50,00     | TOTAL Produit avant Engagements                                       | 72 650,00 |
| 627 Services bancaires et assimilés               | 100,00    | Résultat de l'exercice (perte)                                        | 3 710,60  |
| 64 Charges de personnel                           | 30 000,00 | TOTAL DES PRODUITS                                                    | 76 360,60 |
| 6411 Salaire du personnel mis à disposition       | 30 000,00 |                                                                       |           |
| Résultat (excédent) avant Exceptionnel            | 72 650,00 |                                                                       |           |
| TOTAL Charge avant Exceptionnel                   | 72 650,00 |                                                                       |           |
| 67 Charges exceptionnelles                        | 0,00      |                                                                       |           |
| 6811 Immobilisation corporelles                   | 3 710,60  |                                                                       |           |
| TOTAL Charge avant Engagements                    | 76 360,60 |                                                                       |           |
| Résultat de l'exercice (excédent)                 |           |                                                                       |           |
| TOTAL DES CHARGES                                 | 76 360,60 |                                                                       |           |

Le budget proposé est basé sur 15 mois contre 12 habituellement.

Cela s'explique par la nécessité de se conformer à nos propres statuts (article 27)

Ce budget portera donc sur l'exercice comptable allant du 1er octobre 2019 au 31 décembre 2020.

Pour les années suivantes notre exercice comptable se déroulera sur une année civile (1er janvier au 31 décembre d'une même année).

### Mise au vote de la résolution n°5 :

Le budget de la saison 2019-2020 concernant l'exercice comptable couvrant la période du 1er octobre 2019 au 31 décembre 2020 est soumis au vote de l'Assemblée.

Abstention : 0

Contre : 0

**La résolution est adoptée à l'unanimité**

## 7- Paroles aux clubs et élus

### Intervention de Guy Solvignon, Président de l'Escapade Club :

- Présentation de son club, son développement et les problématiques rencontrées ;
- Son investissement fédéral et ses ambitions pour l'avenir du CT 31-32 ;

### Intervention de Julien Castrets, Président de CIME – Carbonne :

- Présentation de son club, son développement et les problématiques rencontrées ;
- Son investissement fédéral et ses ambitions pour l'avenir du CT 31-32 ;
- Le futur projet de SAE ;
- Les événements marquants du club (Nuit de la Grimpe, compétitions, ...) ;

### Intervention d'Éric Bauvin, président de la Ligue Occitanie FFME :

- Exposé du projet de mutualisation Ligue – CT d'Occitanie ;
- La volonté de donner des moyens aux clubs et les accompagner dans leur développement ;
- Une fédération olympique mais également accès sur la multi activité ;
- La nécessité de développer les moyens d'actions de la Ligue et des CT pour répondre à la croissance de la FFME ;

### Intervention de Brigitte Linder, Président du CDOS 31:

- Présentation du CDOS et de ses missions ;
- Le plaisir de venir à la rencontre d'une Fédération pluridisciplinaires et en pleine essor ;
- Le rôle des Comité Territoriaux : un facilitateur du développement de ses clubs ;
- Les missions d'accompagnement des CT et du CDOS dans le cadre des demandes de financements liées au PSF (Projet Sportif Fédéral) ;

L'Assemblée Générale du CT 31-32 est ensuite clôturée par son Président, Hubert De Rivals, avant de finir la soirée autour d'une réception festive et conviviale.



Retrouvez le CT 31 – 32 sur le web : <http://ct31-32.ffme.fr/>

Sur Facebook : Comité Territorial FFME de Haute-Garonne et du Gers

Balma le 12 décembre 2019

Hubert De Rivals  
Président du CT 31-32